

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU  
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL  
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND  
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT  
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

**COMMUNIQUE N° 0013/2C/MINHDU/2026 DU 27 JAN 2026 PORTANT  
PUBLICATION D'UN ADDITIF A L'ASMI N°0009/E/2/ASMI/MINHUD/2026  
DU 19 JANVIER 2026 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BET EN VUE DE LA  
REALISATION DES ETUDES POUR LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DANS  
LES VILLES DE FOUMBAN, D'EBOLOWA ET BUEA EN TROIS (03) LOTS EN PROCEDURE  
D'URGENCE.**

**1. Objet de l'Additif à l'ASMI :**

Le présent additif a pour objet la modification du point V de l'appel à manifestation d'intérêt.

A cet égard :

**- Au point V : Dépôt des offres**

**• Au lieu de :**

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, **accompagné des copie de sauvegarde dans deux (02) clés USB**, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au **9<sup>ème</sup> étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N°1** (en face de la Poste Centrale), le **03 FEVRIER 2026 à 14 heures précises, heure locale**.

**• Lire plutôt :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être **transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS** au plus tard le **03 FEVRIER 2026 à [14 heures, heure locale]**. **Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devront être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »,** dans les délais impartis à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02).

2. Les dispositions de l'Appel à Manifestation non modifiées par le présent Additif demeurent inchangées.

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- Autres

